



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Gares

Question écrite n° 8047

Texte de la question

M. Andre Fanton se rejouit d'apprendre que la SNCF se preoccupe du sentiment de ceux qui, malgre toutes les vicissitudes rencontrees, continuent a utiliser les transports ferroviaires. A cette occasion, il demande au ministre des transports s'il lui semblerait possible d'attirer l'attention de la SNCF sur le fait que la signalisation des gares semble etre destinee davantage a ceux qui s'y trouvent qu'a ceux qui sont installes dans les trains qui passent. Les panneaux, bien que lumineux, sont d'une taille si modeste et disposes de telle facon qu'il est extremement difficile aux passagers des trains de savoir la gare dans laquelle ils passent. Il rappelle qu'il existe encore des temoignages d'une epoque ou la Compagnie des chemins de fer prenait la peine de mettre en place des panneaux de taille souvent considerable avertissant notamment le voyageur de son arrivee dans une gare. Il est paradoxal de constater que la taille des panneaux indicateurs diminue en meme temps que la vitesse augmente. Il demande en consequence a M. le ministre de l'equipement, des transports et du tourisme de prier la SNCF de reflechir a un probleme qui risque de prendre une acuite encore plus grande au fur et a mesure de l'acceleration de la vitesse des trains.

Texte de la réponse

Les informations proposees sur les panneaux des gares et notamment l'indication du nom de la gare ont ete concues dans un souci de coherence, les memes regles s'appliquant sur les quais et dans les autres parties du batiment. Il est vrai que l'accroissement de la vitesse reduit la lisibilite des panneaux mais les annonces sonores effectuees a bord des trains pallient cet inconvenient. Une augmentation generale de la taille des panneaux existants supposerait des investissements relativement importants compte tenu du nombre de ceux-ci. Une telle mesure n'est donc pas envisagee a court terme par la SNCF dans le contexte actuel.

Données clés

Auteur : [M. Fanton André](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8047

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 2 mai 1994

Question publiée le : 15 novembre 1993, page 3997

Réponse publiée le : 9 mai 1994, page 2359